

Charte institutionnelle

La Croix-Rouge Valais est une **association cantonale indépendante**, membre de la Croix-Rouge suisse et faisant partie du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Elle est constituée **indissociablement** de membres, de bénévoles et de salarié-e-s qui s'engagent ensemble pour soutenir la population; toutes ces personnes forment le « nous » ci-après :

1. Les **7 Principes fondamentaux** de la Croix-Rouge, Humanité – Impartialité – Neutralité – Indépendance – Volontariat – Unité – Universalité, guident notre action, dans le cadre du plus grand réseau humanitaire mondial.
2. Nous agissons en faveur de **la population établie dans notre canton**, sans distinction de nationalité, de race, de religion, de genre ni d'appartenance sociale ou politique.
3. Nos activités visent à **soutenir la population** dans les domaines santé & social avec des prestations d'aide à la population (notamment relève des proches-aidants, garde d'enfants, aides financières), de formation et de suivi des réfugié-e-s.
4. L'essence de notre engagement est l'**apport d'une plus-value humanitaire**, ceci en collaboration avec le réseau des autres institutions officielles ou associatives partageant les mêmes buts.
5. Dans notre action, nous favorisons **la cohésion et l'intégration sociales**, dans le respect de la diversité des personnes et de leurs besoins propres.
6. Nous travaillons dans **la recherche de la qualité et de l'efficacité**. Nous nous distinguons par nos compétences et notre engagement. Nous nous formons régulièrement. Nous évaluons et ajustons nos activités en permanence.
7. Nous œuvrons dans un souci de **durabilité**, en visant la limitation de notre empreinte écologique et en utilisant nos ressources, y compris financières, de façon efficace et économe.
8. Nous communiquons de **manière active et transparente**. Nous sommes à l'écoute de nos membres, bénévoles et employé-e-s tout comme de la population.
9. Nous recherchons des **moyens financiers diversifiés** et pérennes afin d'asseoir et développer nos activités dans la durée.
10. Notre profonde **reconnaissance** va à toutes celles et tous ceux qui nous soutiennent et s'engagent avec nous, ainsi qu'aux bénéficiaires qui nous font confiance.

Charte approuvée par le Conseil de Direction le 20.11.23, le personnel le 5.12.23 et le Comité le 14.12.23.



Anita Casanova Brunner
Présidente



Isabelle Darbellay Métrailler
Directrice